



metz

Service des Assemblées

COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES

Compte-rendu de la réunion du 28 janvier 2021 à 17h30

En visioconférence

ORDRE DU JOUR

POLE FINANCES

1. Approbation du Budget Primitif 2021.
2. Modification des autorisations de programme et crédits de paiement.

COOPERATION INSTITUTIONNELLE

3. Association QuattroPole - Subvention et convention d'objectifs et de moyens 2021.

MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

4. Convention en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique avec UEM.

POLE PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS

5. Programme d'investissement 2021 du Pôle parcs, jardins et espaces naturels.
6. Convention de partenariat avec la SNCF pour la réalisation d'un jardin éphémère sur le parvis de la Gare de l'Est à Paris.
7. Convention de partenariat avec les Editions du Monstre pour une étude de scénographie en vue de réaliser une exposition sur les jardins familiaux.

POLE PETITE ENFANCE

8. Attribution de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance, de la famille et de la parentalité au titre de l'année 2021.

POLE CULTURE

9. Versement des contributions financières 2021 à la Cité musicale-Metz.
10. Projet d'éducation musicale DEMOS - Bilan de la première année d'apprentissage des deux nouveaux orchestres et mise en œuvre de la deuxième année.
11. Versement de subventions 2021 aux principaux festivals culturels de Metz.

POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

12. Saison sportive 2020/2021 - Accompagnement des clubs par la Ville.
13. Reprise de l'Avant-Projet Définitif du futur équipement socioculturel de Metz-Borny.

POLE PATRIMOINE BATI ET LOGISTIQUE TECHNIQUE

14. Avenant n° 1 au bail emphytéotique administratif du 11 avril 2016 - Cinéma LE KLUB place Saint Jacques à Metz.

POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

15. Cession d'un terrain communal à un riverain, rue Jean Bauchez à Metz Devant les Ponts.
16. Site des "FRIGOS" rue du Général Ferrié - Projet 2021.
17. "Zone d'Activité Economique Metz Deux-Fontaines": cession de deux parcelles à Metz Métropole, dans le cadre de l'exercice de sa compétence "Création, aménagement, entretien et gestion des ZAE".

POLE RESSOURCES HUMAINES

18. Désignation d'un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection (A.C.F.I.).

POLE FINANCES

19. Garantie annuelle octroyée à certains créanciers de l'Agence France Locale.

SECRETARIAT GENERAL

20. Contrat d'objectifs et de moyens/SAEML Mirabelle TV.
21. Protocole transactionnel dossier LESSERTEUR.
22. Communications des décisions.

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Xavier BOUVET, Conseiller Municipal,

- Monsieur Eric LUCAS, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Julien HUSSON, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Laurence MOLÉ-TERVER, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Madame Stéphanie CHANGARNIER, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Madame Amandine LAVEAU-ZIMMERLÉ, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Monsieur Denis MARCHETTI, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Marie-Claude VOINÇON, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLÉ, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Madame Danielle BORI, Conseillère Municipale, membre suppléant,

- Monsieur Patrick THIL, Adjoint au Maire,
- Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire,
- Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint au Maire,
- Monsieur Guy REISS, Adjoint de Quartier,

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
- Madame Christine LABRY, Secrétaire Générale,
- Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources Humaines et Moyens Internes,
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint de la Direction Rayonnement et Animation Urbaine,
- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
- Madame Sylvie GOUSTIAUX, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
- Monsieur Nicolas KARMANN, Directeur du Pôle Finances,
- Monsieur Florian PISKOSZ, Directeur du Pôle Urbanisme,
- Madame Vanessa ROYER, Directrice du Pôle AJSVA,
- Monsieur Sébastien MARQUETON, Directeur Adjoint du Pôle Jardins & Espaces Naturels,
- Monsieur Thierry RAVIER, Directeur Adjoint du Pôle Petite Enfance,
- Monsieur Ralph ULLMAN, Chef de service relations sociales et conditions de travail,
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable,
- Madame Pauline GRANDIN, Cheffe du Service Gestion Domaniale,
- Madame Mélanie HUGUENOT-MARCHAL, Cheffe de service Prospective et Pilotage Budgétaire,
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du service Action Culturelle,
- Monsieur Philippe MARTIN, Responsable cellule budget,
- Mme Sandrine PARAZZA-MONTHÉ, Chargée de Mission Coopération transfrontalière et décentralisée,

Etaient excusé(e)s/absent(e)s : /

- Monsieur Khalifé KHALIFÉ, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Jacqueline SCHNEIDER, Adjointe au Maire, membre suppléante,
- Madame Anne STEMART, Adjointe au Maire, membre suppléante,
- Monsieur Hervé NIEL, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Anne FRITSCH-RENARD, Adjointe de Quartier, membre suppléante,
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléante.

Monsieur Xavier BOUVET, Président, ouvre la séance à 17h30.

1^{er} Point : Approbation du Budget Primitif 2021.

Madame HUGUENOT-MARCHAL présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Monsieur BOUVET des explications sont fournies sur la méthode de consultation des banques pour réaliser l'emprunt 2020, sur les offres reçues et sur les raisons qui ont conduit à choisir l'offre de l'Agence France Locale de 20 M€ sur 20 ans à 0,34 %.

En réponse à une interrogation de Madame VOINÇON complétée ultérieurement par Monsieur MARCHETTI, des informations sont fournies sur la prévision de recette de certificats d'économie d'énergie (CEE), en baisse en 2021 par rapport à 2020.

En réponse à une interrogation de Madame VOINÇON complétée ultérieurement par Monsieur MARCHETTI, des informations sont fournies sur les prévisions de dépenses et de recettes pour le stationnement sur voirie, compte tenu des annonces faites récemment sur les modifications de tarifs et de zonages et de l'impact de la crise sanitaire. Une explication est demandée sur ce qu'est la régularisation à appliquer en 2021 évoquée dans le rapport de présentation du budget. Des explications sont apportées sur les modalités de rémunération du prestataire prévues dans le contrat de délégation de service public, et il est précisé que des ajustements budgétaires seront très probablement apportés dans le courant de l'année 2021, pour tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des modifications contractuelles et tarifaires en cours de discussion.

En réponse à une interrogation de Madame VOINÇON, une explication est apportée sur l'imputation de la subvention contractuelle à l'EPCC Pempidou.

S'agissant de la subvention à verser aux écoles privées conventionnées depuis la scolarisation obligatoire des enfants dès 3 ans, il est précisé que le BP 2021 comprend bien une hausse des dépenses telle que cela a été conventionné avec les établissements scolaires messins concernés, et une hausse des recettes liée à la compensation versée par l'Etat aux communes.

En réponse à une interrogation de Madame LAVEAU-ZIMMERLÉ, des informations sont fournies sur les financements envisagés pour les travaux de végétalisation des cours d'écoles. En particulier, elle indique que le SCOTAM a lancé un appel à projet auquel ce type de travaux pourrait tout à fait élarger.

En réponse à une question de Monsieur MARCHETTI, des informations sont fournies sur les modalités techniques et juridiques de fixation du niveau des dividendes versées par UEM, et sur la possibilité de faire varier ces dividendes d'une année sur l'autre.

En réponse à une question de Monsieur MARCHETTI, des informations sont fournies sur ce que signifie le rabasage de 600 k€ mentionné dans le rapport de présentation du budget, et sur les 500 k€ d'efforts supplémentaires également évoqués.

S'agissant des investissements pour des réserves foncières, des explications sont apportées à Monsieur MARCHETTI concernant la forte progression indiquée dans le rapport en 2021 par rapport aux prévisions des années précédentes.

S'agissant de la participation de la ville à l'étude Metz Urbun Mobility le quartier gare, il est précisé que l'étude devrait avoir un coût global de près de 500 k€, porté par Metz Métropole, et financée à part avec la Ville et la Région.

S'agissant du ratio de 37 € de dépenses / habitant pour les espaces verts mentionné dans le rapport, Monsieur MARCHETTI demande comment a été calculé cet indicateur et s'il est possible d'accéder au contenu des dépenses recensées dans ce ratio. Il lui est précisé que les dépenses prises en compte étaient larges et exhaustives, transverses à tous les services de la ville.

S'agissant du ratio de la capacité de désendettement, Monsieur MARCHETTI demande confirmation qu'il n'est pas pertinent de l'analyser en budget primitif, ce qui lui est confirmé.

En réponse à une interrogation de Monsieur BOUVET, une information est fournie sur le coût de retransmission d'une séance de conseil municipal.

S'agissant des prévisions de produits de cession, il est précisé que la prévision de produit pour 2021 correspond à l'avancement du plan de cession mis en place en 2016.

En réponse des questions de Madame VOINÇON et Monsieur BOUVET, des précisions sont apportées sur le contenu et les raisons des variations de certains comptes, notamment 6226 "honoraires", 6228 "divers rémunérations d'intermédiaires et honoraires", 6518 "autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés", 6065 "livres, disques", 6232 "fêtes et cérémonies", 6251 "voyages et déplacements".

En réponse à une interrogation de Monsieur BOUVET, une information est fournie sur les travaux envisagés à la bibliothèque Médiathèque Verlaine.

Avis favorable de la Commission

2^{ème} Point : Modification des autorisations de programme et crédits de paiement.

Monsieur MARTIN présente le rapport.

Des précisions sont apportées à Madame LAVEAU-ZIMMERLÉ sur la nature des travaux sur le bâtiment de la propriété urbaine rue Dreyfus Dupont et les raisons de l'augmentation du coût total du projet de 650 k€, et sur les raisons de l'augmentation de coût du projet de rénovation des restaurants scolaires.

Avis favorable de la Commission

3^{ème} Point : Association QuattroPole - Subvention et convention d'objectifs et de moyens 2021.

Madame PARAZZA-MONTHÉ présente le rapport.

Elle confirme à Madame VOINÇON que les 80 000 euros du fonds associatif sont des réserves provenant des 4 villes.

Avis favorable de la Commission

4^{ème} Point : Convention en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique avec UEM.

Monsieur ROGOVITZ présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

A la demande de Monsieur BOUVET, les 3 points du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels sont présentés conjointement.

5^{ème} Point : Programme d'investissement 2021 du Pôle parcs, jardins et espaces naturels.

6^{ème} Point : Convention de partenariat avec la SNCF pour la réalisation d'un jardin éphémère sur le parvis de la Gare de l'Est à Paris.

7^{ème} Point : Convention de partenariat avec les Editions du Monstre pour une étude de scénographie en vue de réaliser une exposition sur les jardins familiaux.

Monsieur MARQUETON présente les rapports.

En réponse à Monsieur MARCHETTI, il précise que les 76 euros par habitant correspondent à la moyenne des 50 plus grandes villes de France selon l'Observatoire des Villes Vertes. A titre d'exemple, il indique que la Ville de Nantes est à 150 euros par habitants. Il demande le détail du calcul pour la Ville de Metz .

Monsieur MARQUETON indique qu'il s'agit du calcul qui a été réalisé pour le classement des villes vertes. Les éléments seront transmis.

Il confirme à Monsieur MARCHETTI que le projet Ferme de Borny avait pris fin pour des raisons économiques et qu'il va être relancé sous une autre forme : non plus de la production et de la vente de produits, mais plutôt une ferme pédagogique avec de l'animation. Il est prévu de faire appel à un bureau d'étude programmiste pour définir le projet.

En réponse à Monsieur BOUVET concernant le partenariat SNCF – Gare de l'Est, il confirme qu'il s'agit d' une opération purement Ville de Metz.

Avis favorable de la Commission

8^{ème} Point : Attribution de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance, de la famille et de la parentalité au titre de l'année 2021.

Monsieur RAVIER présente le rapport.

En réponse à Madame VOINÇON, il indique que la baisse de 3,5 % est due à une mécanique d'équilibre puisque la ville vient en complément d'autres financements : frais de garde payés par les parents et CAF (prestation de service unique). Ce sont les régularisations pluriannuelles qui vont faire varier les montants des subventions. En l'occurrence, ce n'est pas une réduction de subventions mais une analyse de compte de résultat. C'est ainsi que ces subventions peuvent être à la hausse ou à la baisse. Il précise que ces subventions d'équilibres sont assorties dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse pour lequel la Ville depuis 2017 a récupéré une subvention supplémentaire d'un million d'euros.

Avis favorable de la Commission

A la demande de Monsieur BOUVET les 3 points du Pôle Culture sont présentés conjointement.

9^{ème} Point : Versement des contributions financières 2021 à la Cité musicale-Metz.

10^{ème} Point : Projet d'éducation musicale DEMOS - Bilan de la première année d'apprentissage des deux nouveaux orchestres et mise en œuvre de la deuxième année.

11^{ème} Point : Versement de subventions 2021 aux principaux festivals culturels de Metz.

Madame PROTARD présente les rapports.

Monsieur THIL précise que les budgets 2020 ont été consacrés à soutenir les artistes lorsque ceux-ci étaient engagés et avaient fournis leur travail (subventions ou les rémunérations pour prestations ont été versées).

Avis favorable de la Commission

Madame ROYER présente les 2 points du Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative ensemble.

12^{ème} Point : Saison sportive 2020/2021 - Accompagnement des clubs par la Ville.

13^{ème} Point : Reprise de l'Avant-Projet Définitif du futur équipement socioculturel de Metz-Borny.

Madame ROYER présente les rapports.

Avis favorable de la Commission

14^{ème} Point : Avenant n° 1 au bail emphytéotique administratif du 11 avril 2016 - Cinéma LE KLUB place Saint Jacques à Metz.

Madame GRANDIN présente le rapport.

En réponse à Monsieur BOUVET, elle confirme qu'il s'agit de la même procédure pour tous les commerces locataires de la ville qui en font la demande actée par le propriétaire et soumise.

Avis favorable de la Commission

**15^{ème} Point : Cession d'un terrain communal à un riverain, rue Jean Bauchez à Metz
Devant les Ponts.**

Monsieur PISKOSZ présente le rapport.

En réponse à Monsieur BOUVET, il précise que Monsieur STUTZMANN était locataire, puis il y a eu un changement de propriétaire qui n'avait pas voulu de ce terrain. A posteriori, Monsieur STUTZMANN souhaite engager des travaux sur sa propriété qui vont lui faire perdre du terrain dans son jardin ainsi dans un souci de qualité de vie, il souhaite un bout de jardin supplémentaire. Par souci d'équité, ce terrain a été également proposé aux voisins qui pouvaient être touchés ; ils n'ont pas souhaité se porter acquéreur tout ou partie de la parcelle.

Avis favorable de la Commission

16^{ème} Point : Site des "FRIGOS" rue du Général Ferrié - Projet 2021.

Monsieur PISKOSZ présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

17^{ème} Point : "Zone d'Activité Economique Metz Deux-Fontaines": cession de deux parcelles à Metz Métropole, dans le cadre de l'exercice de sa compétence "Création, aménagement, entretien et gestion des ZAE".

Monsieur PISKOSZ présente le rapport.

En réponse à Monsieur BOUVET, il précise que la société à responsabilité limitée BDJM est gérée par M HEINTZ.

Avis favorable de la Commission

18^{ème} Point : Désignation d'un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection (A.C.F.I.).

Monsieur ULLMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

19^{ème} Point : Garantie annuelle octroyée à certains créanciers de l'Agence France Locale.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

20^{ème} Point : Contrat d'objectifs et de moyens/SAEML Mirabelle TV.

Madame LABRY présente le rapport.

En réponse à Monsieur MARCHETTI, elle précise que Metz Métropole va également délibérer dans le même sens sans doute en en mars. Quant à l'engagement des autres collectivités, c'est au fur et à mesure que l'on sera informé sur leurs éventuelles contributions notamment lors du rapport annuel.

Avis favorable de la Commission

21^{ème} Point : Protocole transactionnel dossier LESSERTEUR.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

En réponse à Madame LAVEAU-ZIMMERLÉ, il indique que le montant des pénalités correspond au nombre de jours de retard prévu par l'appel d'offres et que la seule façon de déroger aux clauses du marché, c'est de proposer un protocole transactionnel en conseil municipal.

Avis favorable de la Commission

22^{ème} Point : Communications des décisions.

En réponse à Monsieur MARCHETTI concernant la décision sur le don KINEPOLIS pour CONSTELLATION, Madame LABRY indique que la réponse sera apportée par le service.

Avis favorable de la Commission

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 20 h 03.